

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GAZETTE SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.
Les Abonnements et les Annonces sont
reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Dépar-
tementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER
et C^o, place de la Bourse, 8, et à l'Agence
centrale de Publicité des Journaux des Dé-
partements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre).

Départs de Saumur pour Nantes.
8 heures 30 minut. soir, Omnibus.
4 — 35 — — Express.
3 — 50 — — matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.
9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 49 — — Omnibus.
5 — 11 — — soir, Omnibus.
9 — 52 — — Poste.
Départs de Saumur pour Tours.
3 heures 02 minut. matin, Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Une action immédiate en quelque sorte des puissances alliées est absolument nécessaire au Mexique, dit le *Morning Post* du 5 mai. Il existe des raisons de croire que des propositions distinctes ont été faites par M. Corvyn, ministre américain à Mexico, pour fournir des renforts d'hommes, et de l'argent au président Juarez, contre la cession aux Etats Unis du territoire de la Sonora et de Chihuahua. Les alliés sont déjà décimés par le climat, à la Vera-Cruz. Il ne faut pas sacrifier plus d'hommes à la duplicité des Mexicains. Le temps d'agir est arrivé.

Le *Times* de son côté s'exprime ainsi : « Réjouissons-nous de ce que l'intervention au Mexique va devenir une réalité. Si la France peut agir avec moins d'inconvénient et de meilleures intentions que l'Espagne, qu'elle prenne tout-à-fait la direction de l'entreprise. Si la France avait pris la direction au commencement, tout serait fini et l'on aurait évité des désastres. — Havas.

Dans la chambre des communes, le 2 mai, M. Griffith demande si le gouvernement a été informé de l'ordre donné par la Porte à Abd-el-Kader de renvoyer ses gardes algériens. L'honorable membre rappelle la belle conduite de ces gardes qui, sous le commandement de l'émir, ont sauvé un grand nombre de chrétiens, pendant les derniers massacres de Damas. Est-ce que le gouvernement anglais qui a pris part aux transactions relative à la Syrie approuve une telle manière de récompenser les services d'Ab el-Kader. — M. Layard répond que le gouvernement n'a reçu aucune information à ce sujet. — Le ministre constate que le gouvernement italien a envoyé un commissaire spécial en Angleterre pour négocier un traité de commerce. — Havas.

On assure que le gouvernement italien a conclu un contrat pour la concession des chemins de fer de l'Italie méridionale. La société concessionnaire,

composée de banquiers étrangers et italiens, serait représentée par M. de Rothschild. Le capital engagé dans cette affaire s'élèverait à 300 millions de francs. — Havas.

Le vice-roi d'Egypte est arrivé à Naples. Son Altesse doit séjourner, soit à Naples, soit dans d'autres villes de l'Italie, une vingtaine de jours. Le vice-roi viendra ensuite en France. L'ambassade ottomane, nous assure-t-on, aurait reçu des instructions pour recevoir Saïd pacha du 25 au 30 de ce mois. La sollicitude du vice-roi pour tout ce qui a trait aux grands travaux du canal de Suez et son caractère personnel lui assurent parmi nous l'accueil le plus cordial et le plus sympathique. (Le Pays.)

Les nouvelles d'Amérique sont datées de New-York, le 21 avril. Le siège de Yorktown avance. L'armée de Jackson a évacué la vallée de Shenondah à Yordonsville.

Le général Modowel a occupé Frédérikshbourg. Apalachicola a été pris par les fédéraux. Le général Banks continue à s'avancer dans la direction de Richmond.

Beauregard est concentré à Corinth avec cent mille hommes. — Une dépêche de ce général, interceptée, constate que les confédérés peuvent perdre Savannah et Charleston, sans que leur cause soit compromise, pourvu qu'ils battent Buell; mais s'ils étaient vaincus à Corinth, ils perdraient la vallée du Mississipi et probablement leur cause. — Havas.

Un télégramme de Raguse, du 2 mai, annonce que les Albanais retournent dans leurs montagnes.

Omer-Pacha est parti pour Scutari, laissant Dervisch à Mostar.

L'armée turque est campée entre Gatzko et Kurstaz.

Les Monténégrins sont sur la frontière.

On mande de Naples, le 2 mai :

Le roi en recevant les sénateurs et les députés

a exprimé sa reconnaissance pour le brillant accueil qui lui a été fait. Il a dit qu'une plus grande activité serait donnée aux travaux publics. La sûreté publique n'est pas rétablie, a-t-il ajouté, à cause de Rome qui est un centre de conspiration; mais croyez qu'autant les Italiens désirent recouvrer leur capitale, autant les Français désirent cesser leur occupation. — Havas.

Naples, 5 mai. — Le roi a rendu visite à l'amiral français à bord de la *Bretagne*. Il a reçu un accueil solennel et des salves d'artillerie étaient tirées par tous les navires des flottes italienne française et anglaise.

Demain l'escadre française donnera un grand spectacle nautique.

Les ministres de Suède et de Belgique sont arrivés.

Hier le roi est allé à Caserte et y a tenu une audience publique. La population est dans l'enthousiasme.

S. M. a donné dix mille francs pour des œuvres de bienfaisance.

Il y a eu hier soir grande soirée chez le consul de France. Tous les ministres présents à Naples et l'élite de la société y assistaient.

Le vice-roi d'Egypte a été reçu en audience solennelle par le roi. S. A. est logée à la villa royale de la Favorite qui a été mise à sa disposition.

Le commerce napolitain a distribué 14,000 kilogrammes de pain aux pauvres à l'occasion de la visite du roi.

Le roi ira lundi à Salerne et non à Palerme, comme une précédente dépêche l'a annoncé.

Naples, 3 mai au soir. — Le roi après avoir rendu visite à la flotte française, a adressé une lettre à l'empereur Napoléon pour le remercier de la bienveillance dont il est l'objet personnellement et de sa sympathie pour la cause italienne. Il y a longtemps, dit-il, que je n'ai éprouvé autant d'émotions qu'aujourd'hui. L'ordre qui règne dans les provinces méridionales et les témoignages de chaleureuse affection que je reçois de toutes parts répondent victorieusement aux calomnies

FEUILLETON.

LES MISÈRES DE CATHERINE.

(Suite.)

VI.

En sortant de chez Catherine, à sa dernière entrevue, Bilpoor avait donné à ses acolytes les instructions nécessaires pour l'enlèvement du petit William. On était alors presque à la veille du jour fixé pour l'arrivée de Thomas Skelton.

Un événement que nous allons raconter renversa la combinaison de Bilpoor, ou du moins en déranger la marche régulière et précipita le dénouement de ce drame.

Nous avons dit les sources impures où ce misérable puisait l'argent avec lequel il vivait si largement. Depuis quelques semaines, la bande Bilpoor avait exécuté avec un rare bonheur et une rare habileté une série de vols considérables, parmi lesquels plusieurs étaient d'une réelle importance. Le lendemain du jour où Bilpoor laissa Catherine dans de si mortelles inquiétudes, il avait de sa propre main enlevé, dans la maison Spencer, Gates et C^o, un gros portefeuille tout bourré de bank-notes. Sans pouvoir affirmer rien à cet égard, James Gates, ce même gentleman que nous avons rencontré au début de cette histoire à Guernsey, n'hésita pas à arrêter

ses soupçons sur Bilpoor, qu'une visite dont il ne s'expliquait pas le but avait conduit dans ses bureaux. Arrêter Bilpoor sans preuves était chose grave; il fallut user de ruse. Gates s'adressa à un des agents les plus expérimentés et les plus courageux de la police de Londres, nommé Witchem, qui avait à cette époque une immense réputation d'habileté.

Bilpoor, si adroit coquin qu'il fût, n'était pas homme à lutter avec Witchem. Celui-ci, parfaitement déguisé, se fit présenter dans une maison de jeu que Bilpoor avait l'habitude de fréquenter. Witchem y venait pour jouer; il était riche, il perdait beaucoup, et assez sottement surtout pour que les joueurs se disputassent le privilège de faire sa partie. Au bout de quatre soirées, Witchem ne comptait que des amis dans cette réunion d'escrocs où, de ci de là, s'égarait quelque victime. Vers le milieu d'une séance, Witchem, avec un à-propos très-habilement amené, confessa à un de ses nouveaux amis, à voix basse mais de manière à être entendu de Bilpoor, qu'il connaissait un juif qui prétait à deux tiers de perte les bank-notes dont la mise en circulation était difficile ou dangereuse. Pendant que Witchem faisait à son voisin cette engageante confidence, un des joueurs achevait de compter un paquet de bank-notes, qu'il enferma soigneusement dans un portefeuille et plaça dans une des poches des basques de son habit. Quelques minutes après, cet imprudent sortait de la maison de jeu. Sans y paraître, Witchem s'était mis sur ses talons, et Bilpoor, avec

une apparente négligence, avait pris la piste de Witchem.

Ils n'avaient pas fait deux cents pas que Witchem, s'approchant du trop confiant possesseur de portefeuille, le lui enlevait avec une dextérité merveilleuse, puis s'égarait à travers deux ou trois rues désertes, pour entrer finalement dans une taverne borgne, au fond de laquelle il affecta de se dissimuler pour vérifier l'importance de la prise qu'il venait de faire. A ce moment, Witchem se sentit frapper sur l'épaule, et il vit Bilpoor debout devant lui, le visage enluminé de joie et au coin de la lèvre un sourire de moquerie et de triomphe.

— Je pourrais vous dire : Part à deux, mon cher Trelawney (c'était le nom d'emprunt de Witchem), car j'ai tout vu et je vous ai pris la main dans le sac; mais j'ai mieux que cela à faire.

Le faux Trelawney montra un embarras extrême, tenta la prière, protesta, que sais-je! se troubla, s'accusa de cent vols pour paraître se disculper de celui-là, et finalement offrit à Bilpoor de partager.

— J'ai mieux que cela à faire, vous ai-je dit, reprit Bilpoor. Vous allez me mettre en rapport avec le juif dont vous parliez ce soir, ou je vous denonce, et vous savez, mon cher, ce qui vous attend. Il n'y a pas à hésiter, vous êtes en mon pouvoir. Comment se nomme votre juif?

— Il n'est pas en ville, répondit Witchem de plus en plus tremblant.

de nos ennemis et convaincront l'Europe que l'idée de l'unité repose sur des bases solides et se trouve profondément gravée dans le cœur de tous les Italiens. — Havas.

Le sénat belge a rejeté par 28 voix contre 21 la motion de la droite, hostile au ministère, sur la reconnaissance du royaume d'Italie.

Nous avons reçu nos correspondances de l'île de la Réunion. Elles portent la date du 8 mars. L'état sanitaire de notre colonie était très-satisfaisant et n'avait été nullement affecté par le choléra, qui a fait de terribles ravages à l'île Maurice.

Le fléau, il est vrai, était parvenu à sa période décroissante dans la colonie anglaise, mais l'agitation qui y régnait était grande et on allait jusqu'à accuser le gouvernement local d'avoir manqué au rigoureux devoir de surveillance et de préservation. A cet égard, le langage des journaux est d'une violence extrême. (Pays.)

On lit dans le Pays :

M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, vient d'adresser à l'Empereur un rapport sur la situation faite à notre marine marchande par la réforme économique inaugurée le 23 janvier 1860.

« La réforme économique, dit le ministre, a été suivie de certaines modifications dans la législation qui régit notre marine marchande. Ainsi les lois des 5 et 23 mai de la même année, les décrets des 16 janvier et 24 juin 1861, concernant l'une le tarif des matières premières, et les autres le tarif des principales denrées coloniales, ont, comme je l'expliquerai plus tard, apporté un changement notable dans l'assiette des droits différentiels et des surtaxes de navigation. Enfin la loi du 3 juillet de la même année a prononcé l'émancipation commerciale de nos colonies.

« Ces mesures ont été l'objet de critiques plus ou moins vives de la part des chambres de commerce des principaux ports de l'Empire : les unes ont vu là un grave préjudice aux intérêts qu'elles représentent; les autres, moins absolues, ont admis que la réforme économique devait atteindre la marine marchande comme toutes les autres industries du pays, et elles ont demandé qu'on examinât la situation de cette industrie, et qu'on recherchât les moyens de lui venir en aide. Toutes ont été d'accord sur la nécessité de recourir à une enquête complète, où toutes les opinions pourraient librement se produire. »

M. Rouher retrace ensuite succinctement l'histoire des divers régimes successivement appliqués en France à la marine marchande. Ce long travail, qui ne contient pas moins de six colonnes du journal officiel, est d'une clarté saisissante; c'est une statistique riche en chiffres et et savamment commentée.

Le ministre termine ainsi son rapport :

« Malgré le développement de notre marine marchande, on peut se demander si la part qu'elle prend dans le mouvement maritime du pays, et qui ne dépasse pas 37 0/0, est suffisante; et s'il ne serait pas possible de lui offrir de meilleures

conditions pour seconder ses efforts.

« Déjà une controverse assez animée s'est produite sur les mesures que réclame la situation de notre marine marchande. Selon les uns, une protection dont le résultat a été pour ainsi dire de cantonner ses opérations sur un petit nombre de points et de marchandises ne donne à l'armateur qu'un concours insuffisant, tandis qu'elle constitue une gêne pour l'industrie. Un pareil système est d'ailleurs exposé à des restrictions nouvelles, car on est presque toujours conduit à en exagérer la portée.

« D'un autre côté, si par les combinaisons du tarif des douanes on peut atteindre les marchandises destinées à la consommation intérieure du pays, il n'en est pas de même de celles qui constituent le commerce d'entrepôt. Ce serait donc, sinon exclure notre marine de cette branche importante de notre commerce, au moins la laisser désarmée en face d'une concurrence qu'elle aurait d'autant plus de difficultés à vaincre qu'elle serait encore soumise à toutes les charges qui naissent du régime protecteur.

« Mieux vaudrait la liberté, mais à la condition qu'elle serait entière, c'est-à-dire que la construction des navires serait affranchie de toutes les charges qui la grèvent, et qu'en même temps l'armateur aurait la faculté de se procurer les instruments de transport partout où il le jugerait utile à ses intérêts.

« Dans ces conditions, la lutte serait sans doute difficile, mais possible. On ne serait plus exposé à ces remaniements de législation qui modifient les combinaisons même les mieux étudiées. Le champ des opérations maritimes n'aurait plus de limites, et, chacun ne devant plus compter que sur soi-même, les forces individuelles acquerraient plus d'énergie; en un mot, à l'espèce de tutelle sous laquelle elle a trop longtemps végété, succéderait, pour notre marine, l'état viril qui seul permet les grandes entreprises.

« Selon les autres, loin de désertir la protection, il faudrait la fortifier, au moins sur certains points. Cette nécessité deviendrait d'autant plus impérieuse que les avantages concédés à notre marine seraient singulièrement affaiblis par les divers actes qui se sont succédé depuis la réforme industrielle et commerciale. Ainsi, disent-ils, les droits différentiels de provenance n'existent plus pour les principales marchandises d'embargo, notamment pour les sucres, pour les cafés, pour les graines oléagineuses, etc.; tout se borne maintenant à une simple surtaxe de pavillon.

« D'un autre côté, le pacte colonial qui réservait à notre marine le monopole des transports entre la métropole et les colonies françaises a fait place à un régime de liberté qui n'est tempéré que par une surtaxe sur le navire étranger, et même celle-ci n'est-elle applicable que dans les relations directes de nos colonies avec la métropole et vice versa. Dans de telles conditions, la lutte est à peu près impossible et le danger de la défaite est d'autant plus redoutable que la marine militaire du pays dépend de la prospérité de la marine marchande, qui forme la pépinière de marins où la flotte se recrute.

« En présence de cette divergence d'opinion et des modifications profondes apportées dans la construction des bâtiments de mer, pour lesquels l'emploi du fer et de la tôle devient de plus en plus urgent; en présence également des grandes lignes transatlantiques déjà installées ou sur le point de l'être, et auxquelles le gouvernement accorde de larges subventions, une enquête paraît indispensable, car elle seule peut faciliter la solution des problèmes qui se posent aujourd'hui. Cette enquête est d'ailleurs, comme je l'ai dit dès le début de ce rapport, unanimement demandée par les chambres de commerce des principaux ports de l'Empire.

« Le conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, qui, en 1860, à l'occasion du traité avec l'Angleterre, a donné à Votre Majesté une preuve éclatante de son dévouement aux intérêts publics, doit être chargé de l'enquête maritime. En conséquence, j'ai l'honneur de demander à l'Empereur de m'autoriser à confier au conseil supérieur du commerce le soin d'entendre les personnes qui pourraient éclairer les questions qui se débattent aujourd'hui, et donner au gouvernement de Votre Majesté le moyen de les résoudre en connaissance de cause. »

« Nous ne doutons pas, pour notre compte, que l'enquête à laquelle se livrera le conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, n'aboutisse à des résultats conformes à l'esprit libéral qui a inspiré à l'Empereur sa lettre du 23 janvier 1860, et ne réponde, par conséquent, aux vœux du ministre éclairé, si digne d'interpréter les pensées généreuses de son souverain.

FAITS DIVERS.

La Patrie annonce qu'on assure que M. le général comte de Goyon, commandant du corps d'armée d'occupation de Rome, serait élevé prochainement à la dignité de sénateur.

— L'espace total qu'embrasse le palais de l'Exposition de Londres est de 60 millions de pieds cubes; environ un tiers de plus qu'à l'exposition de 1851, et au-delà de 55,000 pieds carrés de plus qu'à celle de Paris. Mais à l'exposition de Paris il y avait, outre l'espace couvert, un emplacement d'exposition non couvert de 547,000 pieds carrés, tandis qu'à South-Kensington, en raison de l'inclémence du climat anglais, il n'y a que 55,000 pieds d'emplacement d'exposition qui soient restés non couverts. (Times)

— Au moment où le service télégraphique prend une plus grande extension, de nouvelles discussions s'élèvent relativement à la priorité d'invention pour l'application de l'électricité à la transmission des dépêches. Voici un document qui peut être de quelque poids dans la question. C'est un passage peu connu du Voyage agronomique d'Arthur Young en France, en 1787.

A la page 212 du tome 1^{er} de la 2^e édition, publiée en 1794, on lit :

« Nous allâmes chez M. Lomond, mécanicien fort ingénieux et qui a le génie de l'invention. Il a fait une découverte remarquable dans l'électricité. Vous écrivez sur du papier deux ou trois

— On le peut voir, cependant?

— Il ne fait pas d'affaires avec les personnes qu'il ne connaît point.

— Mais, présenté par vous, il accueillera nos propositions : j'ai des bank-notes à faire passer.

— Mais...

— Pas d'hésitation, on j'appelle sur le champ un officier de police.

Witchem, finalement, parut céder et promit que le lendemain, le juif en question viendrait à un rendez-vous, pris dans un petit cottage à deux milles de Londres, sur la route d'Edmonton. A l'heure convenue, le lendemain, et sous le prétexte de dîner, se trouvèrent réunis audit cottage Witchem, Bilpoor et un de ses amis. Vers la fin du repas, le prétendu juif arriva et parut hésiter en apercevant une personne de plus qu'on ne lui avait annoncé.

Witchem s'empressa de le rassurer.

— C'est un ami, maître Samuel, lui dit-il. Asseyez-vous la sans crainte et acceptez ce verre de vin que vous offre M. Bilpoor.

— Vous êtes un juif anglais, à ce que je vois? fit observer Bilpoor.

— Oui, monsieur. A votre santé!

— A la vôtre, maître Samuel. Voyons, reprit Bilpoor en posant son verre, vous savez ce dont il s'agit?

— Oui, murmura Samuel; mais il faut que vous soyez

raisonnable.

— Qu'est-ce que vous entendez par : être raisonnable? Je sais vos conditions habituelles, et je les accepte. Où est l'or que vous allez me donner en échange de mes bank-notes?

— Si nous nous entendons, vous serez satisfait dans une demi-heure. Croyez-vous que je m'amuse à voyager avec des sacoches d'espèces? Voyons les bank-notes, que je les vérifie et compte la somme.

Bilpoor tira de sa poche un portefeuille qu'il présenta à Samuel. Le juif éplucha les billets l'un après l'autre, les tourna, les retourna, les présenta au jour et constata leur excellente valeur. Puis il se prit à les compter lentement, ralentissant à mesure qu'il voyait Bilpoor et son complice s'aborder davantage à suivre cette opération. Au nombre dix, et suivant ce qui avait été convenu entre lui et Witchem, Samuel lâcha le portefeuille et s'élança sur le complice de Bilpoor, pendant que Witchem saisissait celui-ci à la gorge. Les deux voleurs, bien garrottés, furent conduits en prison. Par les numéros des billets trouvés en la possession de Bilpoor, il fut aisément constaté qu'il était l'auteur du vol commis au préjudice de la maison Spencer, Gates et C^e.

Ce fut une occasion pour James Gates de se rappeler malgré lui la malheureuse créature de Guernsey.

— Eh! qui sait se dit-il, si elle n'est pas la complice de Bilpoor?

Gates ne regretta pas, cependant, le peu d'aide qu'il avait prêté à cette pauvre femme, et éloigna encore une fois ce souvenir.

Pendant que s'accomplissait cet événement, qui d'abord demeura secret, deux des associés de Bilpoor, conformément aux indications qu'ils avaient reçues, étaient parvenus, non sans beaucoup de peine et de ruses, à attirer Catherine hors de la maison, et, de connivence avec l'hôte, ils avaient enlevé le petit William, qu'ils conduisirent à quelques milles de Londres, sous la garde d'une de leurs recrues ordinaires.

En rentrant chez elle, où elle ne retrouva plus son enfant, Catherine poussa un de ces cris lugubres et terribles comme il n'en peut sortir que des entrailles d'une mère, puis elle fit un pas pour s'élaner hors de la chambre; mais sa tête s'était remplie tout-à-coup de ténèbres, ses yeux s'étaient couverts d'un voile épais; ses membres s'agitèrent convulsivement, ses dents serrées lui coupèrent les lèvres; la malheureuse femme trembla sur ses pieds, vacilla, étendit les bras pour s'accrocher aux murailles dont ses ongles écorchèrent le plâtre, puis poussa un nouveau cri plus sombre, plus terrible que le premier, et tomba évanouie, le corps à moitié pendant sur son hideux grabat, chaud encore de la petite place occupée un instant auparavant par son pauvre cher William.

mots : il les prend avec lui dans une chambre et tourne une machine dans un étui cylindrique, au haut duquel est un électromètre, une jolie petite balle de moëlle de plume. Un fil d'archal est joint à un pareil cylindre et électrise dans un appartement éloigné; et sa femme, en remarquant les mouvements de la balle qui correspond, écrit les mots qu'ils indiquent, d'où il paraît qu'il a formé un alphabet de mouvement.

Comme la longueur du fil ne fait rien à l'affaire, on pourrait entretenir une correspondance de fort loin, par exemple, avec une ville assiégée, ou pour des objets beaucoup plus dignes d'attention. Quel que soit l'usage qu'on en pourra faire, la découverte est admirable.

Notre correspondance d'Egypte nous fait connaître la situation des travaux du canal de Suez, à la date du 19 avril. D'après ces lettres, auxquelles nous ajoutons la plus grande foi, les travaux de canalisation continuent à être conduits avec autant d'énergie que d'intelligence. Nous résumerons en quelques mots les renseignements qui nous sont adressés sur cette grande œuvre internationale dont M. Ferdinand de Lesseps dirige si vaillamment la marche.

50,000 travailleurs environ sont aujourd'hui dans l'isthme. Le grand canal maritime creusé au travers des terres Manzaleh et Ballah, depuis Port-Saïd jusqu'à Herdane, a 15 mètres de largeur sur presque tout ce parcours.

Au Senil, 22,000 ouvriers travaillent avec ardeur au creusement de cette chaîne de collines qui va être incessamment ouverte et livrera passage aux eaux de la Méditerranée, qui doivent se déverser dans cet immense bassin qu'on appelle le lac Timsab. Ces jours derniers, on posait la première pierre de la ville qui doit être édifiée à la jonction du canal fluvial, qui apporte déjà les eaux du Nil au sein de l'isthme. Cette ville prendra le nom du Lac.

Ces mêmes lettres nous apprennent en outre que le chiffre des travailleurs va être porté à quarante mille. Toutes les mesures nécessaires sont prises pour subvenir à tous les besoins de ce nombre d'hommes.

Nous sommes loin aujourd'hui du temps où la presse anglaise déclarait que le percement de l'isthme était *impraticable*. Lord Harris disait dernièrement, après une excursion sur les rives du canal de Suez : « C'est possible, c'est faisable. » Encore quelques efforts, et M. Ferdinand de Lesseps pourra répondre : « C'est fait. »

(Le Pays.)

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Ce matin, sur les sept heures et demie, M. Prouteau, marchand boucher, a failli être écrasé sous les roues de sa voiture. En arrivant sur le quai de Limoges, son cheval s'est emporté. Au milieu des efforts que fit M. Prouteau pour retener son fougueux animal, il perdit l'équilibre et tomba sur le pavé. M. Prouteau a reçu de fortes contusions, mais son état n'inspire aucune inquiétude.

Une découverte d'un grand intérêt pour les producteurs de moutons a été faite par M. Bauchièr.

domicilié à Toulon. Il s'agit d'un mode de traitement curatif de l'une des maladies auxquelles ces animaux sont le plus fréquemment sujets, le *piétin*.

Le *Moniteur* du 18 avril contient le rapport de M. Renault, inspecteur général des écoles impériales vétérinaires, qui avait été chargé de vérifier par l'expérience la valeur du médicament de M. Bauchièr.

Ce rapport conclut en faveur du spécifique, non comme le seul, à l'aide duquel on puisse guérir le piétin du mouton, mais comme étant assurément beaucoup plus certain et plus prompt dans ses effets qu'aucun des traitements connus.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

1^{er} juin 1862.

CONGRÈS A SAUMUR.

Le congrès archéologique de France s'ouvrira à Saumur (Maine-et-Loire), le 1^{er} juin 1862, et durera six jours.

Les séances se tiendront à l'Hôtel-de-Ville; elles auront lieu de 8 heures du matin à 5 heures du soir.

Des cours seront faits, sur les parties les plus importantes de l'archéologie, de 7 heures 1/2 à 9 heures du soir.

Des excursions auront lieu à Gennes, à Fontevault et à Candés.

Il est permis à tout le monde de se faire inscrire au nombre des membres du congrès, en se conformant aux statuts.

On s'inscrit, dès ce moment, en écrivant à M. L. GAUGAIN, rue de la Marine, n° 5, à Caen.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

TAXE DE LA VIANDE.

Par arrêté du Maire de Saumur, du 1^{er} mai 1862, le prix du kilogramme de viande 1^{re} qualité, est fixé comme il suit :

Bœuf	1 fr. 20 c.
Veau	1 10
Mouton	1 50

DERNIÈRES NOUVELLES.

New-York, 25 avril. — Rien n'est changé devant Yorktown. — *L'Examiner* de Richmond dit que le voyage du ministre de France dans cette ville a probablement pour objet la négociation d'un traité de commerce avec les Etats confédérés. — A New-York, on croit au contraire que M. Mercier est allé conseiller aux confédérés de se rendre à discrétion. — Le fort Pillow n'est pas pris; ses travaux de défense sont plus forts que ceux de l'île n° 10. — Le bruit court que Burnside aurait été repoussé de la ville d'Elisabeth avec une perte de cinq cents hommes.

Varsovie, 4 mai. — Aujourd'hui, pendant le service, les hymnes prohibées ont été chantées dans l'église de la Croix. Vingt deux personnes, parmi lesquelles plusieurs femmes, ont été arrêtées pour ce fait au sortir de l'église. Un conflit de peu d'importance a eu lieu à cette occasion entre la foule et les agents de police. Les patrouilles ont été doublées. — Havas.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 3 mai.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Battue aux sangliers, faite par S. A. R. le prince Oscar de Suède. — Concours international de boucherie à Poissy. Exposition de volatiles au Jardin d'acclimatation. — Les *Misérables*, par Victor Hugo. — Chronique musicale. — Courrier de Londres. — Manufacture des canons Armstrong à Woolwich. — Le Mexique. — Fr.-Guill. Schadow, directeur de l'Académie des beaux-arts de Düsseldorf. — Exposition d'horticulture, d'agriculture et d'acclimatation à Nice.

Gravures : S. M. la reine des Pays-Bas. — Battue aux sangliers. — Animaux primés du concours de Poissy. — Bataille de Pittsburg. — Canons Armstrong (7 gravures). — Théâtre de la Porte-Saint-Martin : les *Volontaires* de 1814. — Le Mexique (3 gravures). — Fr.-Guill. Schadow. — Exposition d'horticulture, d'agriculture et d'acclimatation à Nice. — Echecs. — Rébus.

M. MÉRIGOT, chirurgien-dentiste à Angers, rue Milton, 7, sera à Saumur, HOTEL BUDAN, appartement n° 16, le 8, le 9, le 10 et le 11 du mois de mai prochain. (220)

MARCHÉ DE SAUMUR DU 3 MAI.

Froment (hec. de 77 k.) 25 32	Huile de lin	48 —
2 ^e qualité, de 74 k. 23 60	Paille hors parrière	71 36
Seigle	Foin	72 46
Orge	— id.	62 —
Avoine (entrée)	— id.	48 —
Fèves	— de luzerne.	30 —
Pois blancs	— de colza	—
— rouges	— de lin	29 —
Cire jaune (30 kil.) 170 —	Amandes en coques	—
Huile de noix ordin. 32 —	(l'hectolitre)	—
— de chenevis	— cassées (30 k)	—

COURS DES VINS (1).

BLANCS.	
Coteaux de Saumur 1861	1 ^{re} qualité 240 à 250
Id.	2 ^e id. 125 à 150
Ordn. environs de Saumur, 1861, 1 ^{re} id.	110 à "
Id.	2 ^e id. 100 à "
Saint-Leger et environs 1861	1 ^{re} id. 105 à "
Id.	2 ^e id. 100 à "
Le Puy N.-Dame et environs, 1861, 1 ^{re} id.	100 à "
Id.	2 ^e id. 95 à "
La Vienne, 1861	75 à 80
ROUGES.	
Souzay et environs 1861	120 à 125
Champigny, 1861	1 ^{re} qualité 250 à "
Id.	2 ^e id. 125 à 140
Varrains, 1861	115 à 120
Bourgueil, 1861	1 ^{re} qualité 130 à "
Id.	2 ^e id. 140 à "
Restigny 1861	135 à "
Chinon, 1861	1 ^{re} id. 110 à 120
Id.	2 ^e id. 108 à "

(1) Prix du commerce.

BOURSE DU 3 MAI.

3 p. 1/2 hausse 10 cent. — Ferme à 70 85.
4 1/2 p. 1/2 hausse 05 cent. — Ferme à 97 75

BOURSE DU 5 MAI.

3 p. 1/2 baisse 10 cent. — Ferme à 70 75
4 1/2 p. 1/2 hausse 35 cent. — Ferme à 98 10

P. GODET, propriétaire-gérant

Combien de temps Catherine demeura-t-elle en cette situation, elle ne sut pas le dire; mais quand elle se réveilla de son évanouissement, il lui faisait nuit noire autour d'elle. Elle crut avoir rêvé; elle promena ses mains sur sa couche; elle était vide. Catherine sentit ses joues et sa tête humides; c'était le sang qui coulait d'une blessure qu'elle s'était faite en tombant. Elle appela à voix basse, d'abord son enfant, puis plus haut; elle tourna comme une lionne autour de cette chambre, qui semblait s'agrandir pour irriter son impatience; elle rampa à plat ventre, plongeant ses mains dans tous les coins où elle s'imaginait que William pouvait s'être caché. Sa voix devint peu à peu un grondement infini; elle n'appela plus, elle rugissait. Bientôt cet orage accumulé dans son cœur et dans sa tête éclata, et ce fut une explosion formidable de cris, de sanglots, de paroles incohérentes, de grincements et de trépignements. Elle frappait la muraille avec ses poings, avec son front, cherchant sans la pouvoir retrouver l'issue de cette chambre, un tombeau desormais pour elle. Enfin la porte céda sous la pression de son corps; elle sortit et recommença, à travers les escaliers de cette misérable maison, sa gamme d'exclamations douloureuses, à laquelle répondirent les voix irritées des locataires. Puis l'hôte intervint, grondant, brutal, faisant la sourde oreille à des larmes, à des réclamations dont il savait si bien la source et la cause, et finalement il ouvrit la porte du logis à cette lionne ru-

gissante, qui partit en courant les rues, criant, hurlant, appelant encore et toujours son enfant.

Tant elle courut, la pauvre femme, et tant elle appela son cher William sur tous les tons de la douleur, de la rage, de la tendresse, qu'elle tomba épuisée au coin d'un carrefour et entre les mains des policemen. Le lendemain elle s'éveilla dans un lit d'hôpital, maintenant sans force, sans voix, sans larmes; car elle avait tout épuisé dans cette nuit terrible. Le premier regard qui filtra à travers ses paupières entr'ouvertes indiqua que l'intelligence aussi s'était épuisée dans sa tête et dans son cœur.

Les exécuteurs de l'œuvre infâme de Bilpoor ne s'étaient pas préoccupés de n'avoir pas revu le bandit. Ils savaient qu'il avait coutume de s'absenter ou de se cacher, soit par précaution, soit par calcul, pour déjouer les investigations et les soupçons de la police, soit même pour exécuter quelque coup. Ils ignoraient qu'il eût été arrêté. Ils l'apprirent en même temps que son évasion de la prison et sa fuite de Londres, au moment où il vint visiter quelques-uns de ses compagnons pour recueillir d'eux l'argent dont il avait besoin afin de gagner un port de mer s'embarquer sur le premier navire qui ferait voiles.

Bilpoor atteignit de la sorte Newcastle, toujours traque d'étape en étape, mais échappant aux actives poursuites des limiers lancés sur ses traces. Dans tous les

ports d'Angleterre les navires en partance furent l'objet d'une surveillance minutieuse. En même temps que Bilpoor, arriva à Newcastle un agent de la police de Londres. Malheureusement ce n'était pas Witchem. Celui-ci avait pris une autre direction. Le même jour également, un navire américain démarra du quai tenait la rade déjà, en partance pour New-York, touchant au Havre. L'agent de police résolut d'aller visiter ce navire et de rester à bord jusqu'au moment du départ. Pour s'y faire conduire, il loua dans le port une embarcation armée de huit hommes. Il examina le bâtiment de la calle aux vergues, de l'étravé à l'étambot, et ne trouva pas trace de Bilpoor. Il se tint sur le pont pendant tout le temps que dura l'embarquement des derniers colis et des vivres complémentaires; il accompagna le navire sous voiles jusqu'en pleine mer et ne le quitta qu'un peu même après le pilote. Il s'était assuré que Bilpoor n'avait pas paru à bord. Ce ne fut qu'arrive à terre qu'il s'aperçut que l'équipage de son embarcation était réduit à sept hommes; le huitième était resté sur le *Cleveland*, et celui-là était précisément Bilpoor. Il s'était dégoisé en marin afin d'arriver plus sûrement à bord du navire, qu'il n'aurait peut-être pas pu rallier sans cette circonstance. Bilpoor était momentanément à l'abri des poursuites de la police et de la justice anglaises.

(La suite au prochain numéro.)

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M. LAUMONIER, successeur de M. DUTERME, notaire à Saumur.

BIENS

A VENDRE

Dépendant de la succession de M. Jean-François BOUTET DELISLE, propriétaire à Saumur.

1^{er}. LE DOMAINE

DE LA HERPINIÈRE,

S'étendant sur les communes de Turquant, Montsoreau et Saint-Germain, et comprenant environ 95 hectares en bois, vignes et terres.

Il existe une BELLE MAISON DE MAITRE, dans un site ravissant, avec servitudes, cour, jardin, vastes caves.

LE CLOS DES ROTISSANTS (premier cru des coteaux) fait partie de la propriété. — Jouissance immédiate.

2^{em}. UNE CHARMANTE PROPRIÉTÉ DE PRODUIT ET D'AGRÈMENT,

NOMMÉE LA TOUCHE-SAINTRÉ,

Située commune d'Allonnes,

Consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour et jardins renfermés de douves très-poissonneuses, terres labourables, vignes et bois;

Contenance d'environ 21 hectares. S'adresser, pour renseignements, à M. LAUMONIER, notaire. (251)

Etude de M. TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE,

LES FERMES DE LA GUIBARDIÈRE ET DES MONTS,

Situées commune de Saint-Martin-de-la-Place,

Contenant ensemble 28 hectares 25 ares 72 centiares.

S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire. (252)

Etude de M. MEFFRAY, notaire à Beaufort.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ,

LA TERRE DU DAUPHINÉ,

Propriété de revenu et d'agrément, sise commune de Fontaine-Guérin,

Formée de :

1^o La réserve, comprenant maison de maître, bâtiments de service, maison de fermier, cours, jardins, bosquets, terres labourables, vastes prairies entourées d'eau, vignes et bois; le tout composant un ensemble d'une superficie H. A. d'environ. 39 56

2^o Et les fermes de la Varanne, de la Grande et de la Petite-Poissonnière, attenant pour la majeure partie à la réserve, et de la contenance ensemble d'environ. 34 48

TOTAL. 74 04

Cette propriété offre tous les avantages d'une très-belle chasse.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser audit M. MEFFRAY.

MAISON avec JARDIN

A LOUER Rue Bodin, n° 9.

S'adresser à M. le colonel CORDIER, ou à M. LECOY. (254)

A VENDRE

OU A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

UNE BELLE MAISON

Située rue du Temple, n° 19.

Composée d'un vestibule, salle à manger, office, cour, écurie, salon, cave, quatre chambres à coucher, cabinets, mansardes et greniers. S'adresser à M^{re} Allain. (216)

A VENDRE

Pour cause de décès

UNE PHARMACIE

à Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

DE

BELLES ET TRÈS-VASTES CAVES

Situées rue de la Gueule-du-Loup.

S'adresser, pour les visiter, à la Fuie, même rue.

A VENDRE

DEUX

BELLES JUMENTS

Agées de 12 ans,

L'une pour la selle, l'autre pour la voiture. Elles sont susceptibles de faire de bonnes poulinières.

S'adresser, pour les voir, à la Fuie, rue de la Gueule-du-Loup.

A VENDRE

D'OCCASION.

UNE TRÈS-BELLE CALECHE

Sortie des ateliers d'un des meilleurs carrossiers de Paris.

S'adresser au bureau du journal.

A CEDER

Pour cause de santé.

Un FONDS DE POMPIER, bien achalandé; outillage tout nouveau; loyer peu élevé et grandes facilités.

S'adresser à M. JEUNETTE, place de la Bilange.

AVIS.

M. JEUNETTE, pompier, désirant se défaire de ses marchandises, livrera à prix de facture toutes les pompes et accessoires qu'il a en magasin. — Cependant il se chargera, comme par le passé, des travaux qu'on voudra bien lui confier.

A LOUER

VASTE TERRAIN de 1,400 mètres carrés, sur lequel on peut établir une auberge ou une maison de commerce. Le propriétaire construira, si on le désire.

S'adresser à M. LEROUX, notaire, ou à M. DE LA SELLE, à la Chesnaye, près Vihiers. (182)

MAISON

Rue d'Orléans,

A LOUER

Présentement.

S'adresser à M. AVRILLON, qui l'occupe.

M. AVRILLON, désirant écouler toutes ses marchandises, pour cause de cessation de son commerce, vendra désormais à prix de facture.

A LOUER

Un bel appartement, composé de six pièces, caves, grenier. Maison de M^{re} V. LECHAT, rue d'Orléans, 99.

UN COMPTABLE, pouvant disposer de quelques heures chaque jour, demande une tenue de livres.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE UNE DOMESTIQUE de trente à quarante ans, fille ou femme veuve.

S'adresser à M^{re} MORIN, rue Beaurepaire. (176)

Entreprise **BEIGNÉ et Cie.**

DILIGENCE DE SAUMUR A CHOLET.

A partir du 1^{er} mai, la voiture partira de Cholet à six heures du matin, pour correspondre avec le train partant de Saumur pour Paris à onze heures cinquante minutes du matin.

Le départ de Saumur pour Cholet sera toujours à huit heures du soir, à l'arrivée du train de Paris.

BUREAUX : { A Saumur, chez M. L.-P. CHATELAIS; A Cholet, chez M. MOLLAY. (219)

M. GARREAU-MURAY,

Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebuchet frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 52 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 5 centimes. Résultats : 1^o vive et transparente coloration; 2^o économie de moitié; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis, arôme supérieur.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens faciles de la publicité; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de fécole, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élegants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

FABRIQUE A ROUEN MAISON A PARIS
Rue de l'Hôpital, 39, 40, 41, 44, 45 PARACHUTE DES CHEVEUX Pour le Gros, rue d'Enghien, 24

EAU TONIQUE DE CHALMIN

DÉCOUVERTE INCOMPARABLE PAR SA VERTU!

La seule reconnue infallible, par tous les consommateurs et les hommes de sciences, pour arrêter promptement la chute des cheveux, les faire croître et épaissir, leur donner souplesse et brillant, retarder le blanchiment et détruire en peu de temps les pellicules nuisibles à la croissance des cheveux. (Garantie.) — Prix du flacon 3 francs. — Dépôts dans toutes les villes.

A SAUMUR, chez M. Balzeau et M. Pissot, coiffeurs-parfumeurs; à BAUGÉ, M. Chaussepied, coiffeur-parfumeur. (42)

CONTREFAÇONS

DU

VINAIGRE DE TOILETTE

DE

JEAN-VINCENT BULLY

67, rue Montorgueil, Paris.

Pour se prémunir contre les contrefaçons, que de nombreux jugements n'ont pas encore complètement réprimées :

REFUSER tout flacon où le nom de Jean-Vincent Bully serait précédé des mots dit de, ou autres semblables.

EXIGER : L'enseigne AU TEMPLE DE FLORE, — le bouchage intact, — la signature sur le cachet, — la contre étiquette fixant au col du flacon le fil blanc, rose, vert et noir terminé par la Médaille de garantie.

Ci-dessous la contre-étiquette elle-même pour donner le modèle de la signature et les deux faces de la Médaille.



Porter plainte contre le débitant « pour Tromperie sur la nature de la chose vendue. » (Art. 423 du Code pénal.)

Saumur, P. GODET, imprimeur.